

CR du CODIR du 3 juin 2025

Présents : Patrick AXEL, Raymonde DINEE, Hubert LAROSE, Bernadette PERRIN, Pascal COUDE, Claude ROCHER, Anne Marie REYNE, Christian DELDIQUE, Gérard JOURDAIN, Véronique VIDAL.

Point sur le dossier FFC

Voir CR du 9 mai en fin de ce document

Ecole VTT

Sortie du groupe des plus jeunes au bike Park de Garéoult le 14 juin après-midi. Le club financera cette sortie (coût estimé environ 100€) avec le goûter qui suivra.

WE descente aux Orres le dernier WE de juin 10 participants : Comme les années passées, le club subventionnera ce WE à hauteur de 80€ par participant.

Organisation par le Codep 83 du CDER à La Londe le samedi 21 mars 2026 (parking et salle Y.PIAT réservation faite et en attente de validation)

Maurin :

Nous avons reçu les 2 bons de vacances Azuréva et Odalys

Nos attendons la participation du garage Toyota.

Point divers :

Recherche bénévole pour la course du Soleil qui aura lieu le vendredi 4 juillet à 18 h : En cours

Reconnaissance parcours défi des vignes le 18 juin : Hubert y participera

Réunion associations londaïses pour attribution des salles pour 2025/2026 le vendredi 13 juin : Raymonde et Hubert seront présents

Location occasionnelle de la remorque VTT à Mickael : le comité valide ce fait pour 100 € par jour.

Fonctionnement du club :

Suite au message du président concernant la participation aux différentes commissions, seules quelques réponses ont été reçues.

Notamment Pascal COUDE qui souhaite assister Raymonde pour la partie financière

Ce sujet sera de nouveau remis à l'ordre du jour pour la prochaine réunion du Codir le 1^{er} juillet

Tour de Table

- Gérard JOURDAIN :

Prévoir au plus tôt le calendrier des séjours 2026, afin d'éviter le chevauchement et de permettre à chacun de participer : Gérard s'en charge

Demande de changement des jours de sorties hebdomadaires vélo de route, par exemple les mardi, jeudi et dimanche. Après discussion la décision a été prise de ne pas les changer :

Rappelle des activités du club : lundi Randonnée pédestre

Mardi et jeudi : sortie VTT

Mercredi, vendredi et dimanche : sortie vélo de route.

Samedi après-midi : école VTT

Cela permet à chacun de choisir les activités souhaitées. Afin d'éviter le peu de repos après les sorties journées du vendredi et la sortie du dimanche, il a été décidé de déplacer les sorties journée du vendredi au mercredi. De ce fait la sortie journée prévue les vendredi 20 juin et 4 juillet sont avancées aux mercredis 18 juin et 2 juillet.

- **Raymonde DINEE** : Souhaite ne pas reprendre l'adhésion de club à la FFRP à la rentrée de septembre, cette adhésion ne nous apporte rien. Le comité est d'accord pour ne pas réadhérer à cette fédération de randonnée pédestre.
Une commande de Maillots sera faite fin Août
- **Claude ROCHER** : demande plus d'informations sur le projet de modification d'organisation de la Maurin (inscriptions, etc..) et sur le travail de Philippe BLANGER. Ce travail s'inscrit dans un projet plus global d'évolution du club. Hubert doit prévoir une réunion début juillet ou début septembre avec les personnes intéressées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Prochaine réunion Codir : le mardi 1er juillet après la commission vélo de route.

Compte rendu réunion Adhésion FFC

Réunion FFC du 9 05 2025

Présents : DINEE Raymonde, ISNARD Maxime, DICCIOCIO Julien, GOUVERNE Augustin, LAROSE Hubert

Le comité directeur ayant validé l'adhésion du club à la FFC pour l'année 2026, aux conditions évoquées ultérieurement, et pour répondre à quelques questions Raymonde et Hubert ont rencontré Joelle ALFOSA permanente de la FFC au vélodrome de Hyères, mardi 13 mai après-midi.

Téléphone : 04 94 3850 55

Mail : ffcregionsud.and@gmail.com

Affiliation du club à la FFC

Demande à faire par mail à Joelle début septembre, et par retour, un dossier à remplir lui sera envoyé avec les documents demandés (statuts, déclaration à la préfecture...)

Suite à la validation de cette demande, un « compte » FFC sera ouvert, et les adhésions devront se faire pour les 6 adhésions obligatoires : Président, secrétaire, trésorier et 3 futurs licenciés.

Adhésion membre à la FFC

Chacun s'inscrit sur le site FFC et paie sa cotisation au club qui valide l'adhésion à la FFC. Ensuite le montant de cette cotisation est payé à la FFC.

- *Cas particulier des licenciés FFC dans un autre club en 2025 :
Ils doivent faire une demande de mutation entre le 1^{er} et le 31 octobre par mail à
« Ffcregionsud.and@gmail.com » en s'acquittant de 30 € pour les licences Access.
Pour les licenciés de base, cette demande est à faire, mais est gratuite.*

Lors de la prise de Licence, attention concernant le questionnaire santé, ne pas répondre OUI dans une case, car ensuite, il n'est plus possible de revenir en arrière et des certificats médicaux seront obligatoires.

Formation à tout ce processus FFC

Joelle assurera la formation nécessaire sur place au vélodrome à Hyères ou par téléphone pour les demandes ponctuelles.

Raymonde se chargera de cette partie administrative pour le démarrage de cette nouvelle activité du club.

Rappel :

Un licencié doit être désigné et sera l'interlocuteur FFC pour le club

L'affiliation du club ainsi que les licences seront valides du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2026

L'année 2026 servira de test, s'il est concluant, l'adhésion à la FFC sera reconduite.